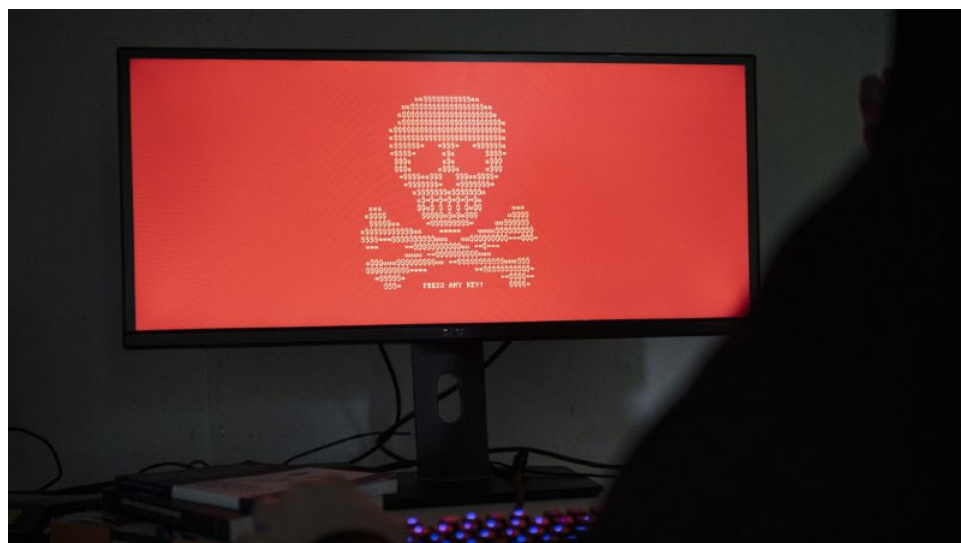


Coronavirus

| EN DIRECT | NOS ARTICLES | CONSEILS PRATIQUES | SOLIDARITÉ | LETTRES AUX AÎNÉS

🕒 06.04.2020, 16:02

Coronavirus: plus d'une centaine de cas de fraude et abus recensés



Le coronavirus alimente les arnaques en ligne. © KEYSTONE (Illustration)

CRIMINALITÉ La pandémie fait le bonheur des criminels. Une centaine de fraudes et abus en tout genre ont été recensés en Suisse en dix jours. La majorité des cas recensés viennent de Suisse romande.

Les fraudes, abus économiques et cyberarnaques liés à la pandémie de Coronavirus ne faiblissent pas. L'Institut de lutte contre la criminalité économique de la Haute Ecole Arc Gestion a recensé plus d'une centaine de cas en dix jours. Ils émanent de toute la Suisse.

Depuis sa mise en ligne le 26 mars, le site Internet coronafrud.ch a reçu 130 annonces, a indiqué à Keystone-ATS Olivier Beaudet-Labrecque, professeur assistant à l'institut neuchâtelois. La majorité vient de Suisse romande (60%), mais aussi du Tessin (25%) et de Suisse alémanique (15%).

Plus de la moitié des cas concernent du matériel sanitaire, comme des masques, gels, gants ou autres, vendus à des prix exorbitants ou non conforme. La plupart du temps, ces produits sont proposés sur Internet ou sur des réseaux sociaux, mais certains cas ont aussi été recensés dans des magasins et des pharmacies.

Les autres délits concernent des mails frauduleux (phishing), de fausses récoltes de fonds ou encore des fausses ventes de masques. La plupart des cas sont dénoncés par des témoins, parfois par des victimes qui souhaitent partager leur expérience pour éviter que le scénario ne se répète, précise M. Beaudet-Labrecque. Quelques employés ont aussi témoigné de transgressions de leur patron, selon le criminologue.

Etude plus générale

Les données sont recueillies anonymement et ne sont pas publiées. Elles sont analysées à des fins scientifiques dans le cadre d'un projet plus large qui s'intéresse à la délinquance économique en temps de crise, explique le criminologue. L'institut anticipe aussi la découverte d'autres formes de criminalité financière dans les prochains mois, notamment en raison de la pression financière qui s'exerce sur les entreprises, à l'instar de 2008.

Les cas sont transmis aux autorités à titre indicatif. Les personnes concernées sont invitées à prendre contact avec les polices cantonales ou la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI) de la Confédération.

ATS